

LE MESSAGER SYNDICAL

Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Union Régionale de l'Ouest

Administration et Rédaction : 6, Rue de Bel-Air, Nantes

Téléphone 28.78 Léon BUERNE Chèques Post. 318
ASSUREUR
12, Avenue Félix-Faure — NANTES

INCENDIE - Ancienne Mutuelle du Calvados
dernier dividende 10 0/0

VIE - La MUTUELLE-VIE
dernier dividende 9 0/0

ACCIDENTS - Les Anciennes Mutuelles Accidents
Loi 1898 - Individuelles - Automobiles
Agric. - Gens de Maisons - Glaces, etc.



ÉCOLE PIGIER

NANTES - rue Crébillon, 6 et 8
— Téléphone 2.14 —

ENSEIGNEMENT RAPIDE & INDIVIDUEL - COMMERCE, COMPTABILITÉ
STÉNO-DACTYLO, LANGUES, etc. - COURS DE COUPE & DE COUTURE

HOMMES, JEUNES GENS | DAMES, JEUNES FILLES
Inscription à toutes époques | Entrées et Salles spéciales
de l'année | PROFESSEURS DAMES

— TRAVAUX —
DE COMPTABILITÉ

Placement gratuit des Elèves par les soins de l'Association Amicale des Anciens Elèves

COMPAGNIE NANTAISE

DE

NAVIGATION à VAPEUR

Quai de la Fosse - NANTES

Téléph. 0.14-7.49

SERVICES

des MESSAGERIES de l'OUEST

Nantes à Trememoult
Nantes au Pellerin
Nantes à Saint-Nazaire
Saint-Nazaire à Mindin
Pornic à Noirmoutier
Nantes à Belle-Ile
Belle-Ile à Quiberon

CONSULTER L'INDICATEUR OFFICIEL DES M. O.

LOCATIONS - EXCURSIONS

Prix Spéciaux pour Sociétés Sportives et de Bienfaisance

Confédération Française
des Travailleurs Chrétiens
5, rue Cadet - PARIS

NOTRE JEUNESSE

Est-ce parce que la vie moderne use trop vite les groupes comme les individus ? Est-ce parce que les hommes épuisent plus rapidement qu'autrefois leur provision d'enthousiasme ? Est-ce parce que nous sentons plus vivement la nécessité d'une action où l'ardeur des convictions fortes et raisonnées se mêle à une spontanéité que l'âge mûr ne connaît pas ? Je ne sais. Toujours est-il que la jeunesse tient dans tous les mouvements : religieux, sociaux, politiques, une place que, naguère encore, on lui eût peut-être refusée, à supposer qu'elle se fût avisée de la réclamer.

« Jeunesse catholique », « Jeunesse laïque », « Jeunesse socialiste », « Jeunesse communiste », « Jeunesse syndicaliste » ; on n'entend plus parler que de « Jeunesse », on ne voit plus partout que la « Jeunesse » et l'on dirait qu'elle emporte tout, qu'elle submerge tout et que son torrent irrésistible et tumultueux entraîne dans sa course verligineuse et enivrante les débris de cette « gérontocratie » qui resta si longtemps la base inébranlable d'un vieux monde aujourd'hui à demi écroulé...

Notre C.F.T.C., devait fatalement approuver elle aussi la nécessité d'une « Jeunesse Syndicaliste Chrétienne ». Elle est une force neuve. Elle a des conceptions hardies, un élan qui déconcerte quelquefois ceux qui la regardent marcher et se demandent s'ils doivent lui emboîter le pas... ou lui barrer le chemin. Elle est une avant-garde, et son extrême pointe bouscule assez souvent des arrière-gardes qui occupaient avec leurs arrière-trains toute la largeur d'une route sur laquelle l'armée du Syndicalisme Chrétien a l'ambition de s'avancer en tête de colonne. Pour ne pas faiblir, ni reculer, pour aller toujours d'un pas égal et assuré, pour conserver tout son mordant, il lui faut « sa » Jeunesse intrépide, ardente et ne doutant de rien ; il lui faut son bataillon sacré, sa milice d'apôtres toujours prêts au labeur, au dévouement, au sacrifice. Elle les a trouvés !

Notre « Jeunesse Syndicaliste Chrétienne », en effet, n'est plus une simple espérance : elle est une réalité. A Paris et dans certaines villes de province, nos syndicats possèdent une section de « Jeunesse Syndicaliste », et je sais qu'un peu partout de nouvelles sections se créent dans une atmosphère particulièrement favorable à leur développement.

L'heure est donc venue d'ouvrir, dans la « Correspondance Confédérale », une rubrique de la « Jeunesse syndicaliste », rubrique sous laquelle on lira ce que font « nos » jeunes, ce qu'ils disent, ce qu'ils pensent et ce qu'ils espèrent. Mais, puisque le Comité de rédaction de la « Correspondance » a fait à l'ancien jeune, au vieux militant qui ne se résigne pas à jouer le rôle de Géronte, l'honneur de le charger d'écrire sur la « Jeunesse », on lui permettra bien de dire, dans cette première chronique, comment la section lyonnaise — dont il est le « père nourricier » envisage son rôle et, par extension, celui de toute notre « Jeunesse des Syndicats Chrétiens ».

Fondée il y a près de deux ans, par un jeune métallurgiste lyonnais, aujourd'hui devenu employé parisien (ce qui, aux yeux de ses anciens camarades, n'est pas loin de passer pour une double désertion), la « Jeunesse Syndicaliste Chrétienne de Lyon » a, quelque temps, cherché sa voie. Que ferait-elle de ses vingt ans ? Cruelle énigme pour qui a le violent désir d'accomplir quelque chose d'utile et de beau et de grand, mais ne sait pas très bien comment réaliser son rêve. Enfin, un soir — et je crois que c'était autour d'une petite table sur laquelle brillaient, aux clartés d'une « seize bougies », une dizaine de verres et deux bouteilles d'un modeste vin blanc — un soir, dis-je, notre « Jeunesse » trouva la solution du problème qui la tourmentait : elle serait une « Jeune Garde ». Elle « servirait » la cause par tous les moyens dont elle disposerait. Elle se chargerait indistinctement : de faire la police dans les réunions publiques et privées, de vendre la « Voix Sociale », de distribuer des tracts, de coller de grandes affiches et de minuscules « papillons ». Elle jouerait, pour la propagande, des pièces sociales ou syndicales — si, par bonheur, il s'en trouvait. Elle travaillerait, entre temps, à son éducation sociale générale et à sa formation syndicale chrétienne.

Que voilà, — direz-vous, — un splendide programme ! Mais n'est-il pas un peu trop ambitieux et pourra-t-il jamais être rempli ? Eh bien ! ce qu'il y a peut-être de plus beau dans ce programme, c'est précisément qu'il a été rempli. Venez donc faire un tour à Lyon. Imposez-vous de venir tous les jours, de 5 heures à 11 heures du soir, au siège des Syndicats Chrétiens, et vous verrez, suivant l'heure et suivant les jours : des « Jeunes » qui font des adresses, ficellent des paquets de tracts ou de journaux, expédient des convocations, écrivent quelques lettres aux jeunes des autres villes ou des autres régions, se bourrent les poches de « papillons » qu'ils colleront en s'en allant, sur des bees de gaz ou sur des contrevents choisis avec discernement ; vous les verrez lire un journal, une revue, ou un livre

de « leur bibliothèque » ; vous les verrez suivre, le crayon ou la plume à la main, un cours sur le Syndicalisme Chrétien et vous les entendrez parler entre eux de recrutement, d'apostolat... se lamenter sur leur jeunesse qui vieillit et a besoin de trouver de nouveaux éléments pour se maintenir en force et conserver son équilibre... Et puis, suivez-les dans les cercles d'études paroissiaux dont ils sont restés les membres assidus et, quelques-uns, les entraîneurs. Ils y donnent, à leur tour, des conférences sur notre mouvement, y entretiennent ou y allument le feu sacré du Syndicalisme Chrétien en d'autres âmes juvéniles. Les soirs de « grand gala », ils font à nos principaux militants une escorte et, au besoin, une « garde de corps » dans une réunion publique organisée en un lointain faubourg et ils ne sont vraiment heureux, ils ne sont plongés dans la jubilation que si ça a « chauffé » pour de bon. Et le dimanche après-midi, pour se récompenser du labeur des six jours de semaine, ils jouent, sur une scène de patronage, « la pièce syndicale dont ils ont eux-mêmes fourni le thème et tous les personnages... »

Voilà ce qu'ils font nos chers « Jeunes » et voilà ce qu'ils voudraient voir faire, à travers toute la France, par toutes les « Jeunesses syndicalistes » de la C.F.T.C. Aussi, ne soyez pas trop « épatés » si je vous dis en terminant cette « préface », que nos « Jeunes » rêvent d'une Fédération Nationale des Jeunesses Syndicalistes Chrétiennes, fédération qui aurait naturellement ses statuts, ses congrès, ses manifestations publiques et qui apparaîtrait aux yeux de tous comme la consolante et reconfortante réplique des Jeunesses révolutionnaires dont les faits et gestes sont si souvent relatés par les journaux socialistes et communistes et quelquefois même par les autres.

Mais nous reparlerons de ce beau rêve dans une autre chronique, après avoir présenté aux lecteurs de la « Presse Confédérale » la Fédération (en formation) des « Jeunesses Syndicalistes Chrétiennes du Sud-Est ».

MAURICE GUERIN.

L'Orientation Professionnelle

Si le mot est nouveau, la chose ne l'est pas ; de tout temps l'on a attaché une réelle importance au choix d'un métier et l'on a essayé d'acheminer l'enfant vers celui qui lui convient le mieux.

Écoutons ce qu'en dit la sagesse antique :

« Je réfléchis que chacun de nous n'apporte pas en naissant les mêmes dispositions, que les uns sont propres à faire une chose et les autres une autre. Qu'en

penses-tu ? — Je suis de ton avis. — Les choses iraient-elles mieux si un seul faisait plusieurs métiers, ou si chacun se livrait au sien ? Il est encore évident, ce me semble, qu'une chose est manquée, lorsqu'elle n'est pas faite en son temps. — Oui. — Car l'ouvrage n'attend pas la commodité de l'ouvrier, mais c'est à l'ouvrier qu'il appartient de s'occuper de l'ouvrage quand il le fait. — Assurément. — D'où il suit qu'il se fait plus de choses, qu'elles se font mieux et plus aisément, lorsque chacun fait celle à laquelle il est propre dans le temps marqué, et sans s'occuper de toutes les autres. »

Ainsi s'exprimait Platon, au Livre II de la République. Les préoccupations au sujet de la nécessité de choisir un métier et de le bien choisir ne sont donc pas d'hier, mais l'orientation ne se fait plus aujourd'hui dans les mêmes conditions.

Autrefois, le milieu et la famille jouaient dans le choix d'un métier un rôle que les conditions modernes de travail ont fait déchoir de son importance.

Il y a beaucoup moins de petits artisans, l'enfant voit bien travailler autour de lui quelques ouvriers : maçon, cordonnier, serrurier, etc... mais combien d'autres métiers sont exercés dans les usines, métiers pour lesquels personne ne sait au juste quelles aptitudes, quelles connaissances sont requises.

Il apparaît aussi de moins en moins nécessaire de choisir un métier, car on en change si facilement. Tel qui est aujourd'hui horloger ou orfèvre, travaillera demain dans une fonderie, ou dans une usine d'automobiles, ou même remplira un emploi de bureau.

Ce n'est peut-être pas ce qu'il y a de mieux au point de vue du rendement, aussi les esprits réfléchis et préoccupés de l'avenir, ont-ils compris qu'il faut réagir, dans l'intérêt des individus, comme dans celui de la production et par conséquent de la prospérité du pays ; qu'il faut préparer des travailleurs possédant à fond leur métier, ayant une réelle valeur professionnelle.

Il est assez délicat d'orienter le futur travailleur. Il faut tenir compte de beaucoup de choses en dehors de ses aptitudes, la collaboration de plusieurs conseillers est donc nécessaire pour résoudre les nombreuses difficultés qui se présentent.

Visitez à Nantes

les

Grands Magasins

DECRÉ

LES PLUS IMPORTANTS

et le MEILLEUR MARCHÉ

de TOUS les MAGASINS

Pour tous vos Achats en Tissus, Confections et Ameublement

ADRESSEZ-VOUS

A LA PREMIERE MAISON

13, 15, 17, 19, Rue de la Paix — Succursale : 5, Rue Crébillon, NANTES — Téléphone 4.31

Les plus grands Assortiments — Le meilleur Marché

Georges GANUCHAUD & Fils

Les premiers guides de l'enfant dans le choix d'une profession sont évidemment les parents, s'ils sont gens d'expérience et savent résister à l'attrait du gain immédiat.

Les instituteurs et les institutrices ont aussi un rôle important à jouer dans l'orientation professionnelle; d'abord à l'école, en élargissant l'horizon des idées de l'enfant en lui faisant connaître des métiers qu'il ignore, plus tard, à la sortie de l'école, en faisant part de leurs observations sur les aptitudes de l'enfant aussi bien au point de vue physique que moral et intellectuel.

En ce qui concerne les aptitudes physiques, les indications des parents et des maîtres d'école sont parfois insuffisantes et le concours du médecin est nécessaire. S'il était consulté plus souvent des erreurs préjudiciables à l'enfant pourraient facilement être évitées.

On a vu des apprentis, par exemple, passer plusieurs mois dans des ateliers où ils étaient traités d'incapables, de maladroits, jusqu'à ce qu'un examen médical ait démontré que cette incapacité, cette maladresse provenait d'une vue défectueuse. Il eût bien mieux valu faire cet examen avant de les admettre à l'atelier. On en a vu d'autres embrasser des professions absolument nuisibles à leur état de santé.

Pour guider l'enfant dans le choix d'une profession il faut aussi le concours des professionnels. Eux seuls connaissent les qualités requises dans chaque profession; peuvent indiquer les professions les plus encombrées; celles où l'on a le plus de chance de gagner sa vie; signaler les fréquents chômages d'un métier qui paraît ne présenter que des avantages.

Parmi ces professionnels, il est utile qu'il y ait des patrons, ils sont eux aussi intéressés à l'orientation et ils peuvent donner des indications précieuses, faire connaître telles professions trop recherchées et d'autres délaissées sans raisons plausibles, ce qui amène un déséquilibre fâcheux au point de vue économique.

L'Etat a reconnu la nécessité de l'orientation professionnelle dans la loi du 25 juillet 1919 sur l'enseignement technique. L'article 47 de cette loi prévoit que les commissions locales chargées d'organiser les cours répondant aux besoins des professions commerciales et industrielles pourront déclarer qu'un enfant est inapte à suivre un cours. Le même article prévoit qu'un jury délivrera, après une série d'épreuves théoriques et pratiques, un certificat d'aptitude professionnelle.

L'Etat s'est occupé plus directement encore de la question de l'orientation professionnelle par le décret du 26 septembre 1922, promulgué le 1^{er} octobre 1922. D'après ce décret, le professeur titulaire de la chaire d'organisation technique de travail humain au Conservatoire national des Arts et Métiers devra diriger la centralisation des études et des recherches concernant l'orientation professionnelle et il sera créé des Offices publics d'orientation professionnelle.

L'initiative privée n'a point attendu cette impulsion. Les Syndicats chrétiens ont participé à la création de plusieurs Comités d'orientation professionnelle et s'occupent de leur fonctionnement.

A Paris, ces Comités fonctionnent dans le XVII^e, le XIII^e, le XV^e arrondissements.

En province, des Offices d'orientation professionnelle fonctionnent d'une façon remarquable à Bordeaux, à Strasbourg et dans d'autres villes encore.

Le bonheur et l'orientation de la vie de l'enfant dépendent souvent de son orientation professionnelle. Si grâce aux conseils

qu'il a reçus, après l'examen de ses aptitudes physiques, intellectuelles et morales, par des personnes compétentes et autorisées, il fait l'apprentissage d'un métier qui lui plaît, où il réussit et progresse, en contentant ceux qui s'occupent de lui, patrons et premiers ouvriers, il persévérera dans sa profession et fera du travail la grande affaire de sa vie.

En ce cas, n'y a-t-il pas pour lui neuf chances sur dix qu'il n'écouterait pas les mauvais bergers, qu'il restera bon sujet s'il est bien entouré, encadré par nos syndicats, bon chrétien et bon Français, en même temps qu'il fera partie de l'élite professionnelle. Mais si dès le début il s'est mal aiguillé il ne s'intéressera pas à sa tâche, sera bientôt ennuyé, changera de métier, perdra du temps et deviendra un de ces mécontents de la vie et de la société qui se laissent prendre facilement aux rêveries socialistes ou même communistes.

L'orientation professionnelle bien comprise est donc une nécessité. Garantie pour le travailleur elle l'est en même temps pour la profession et pour la société même. Là aussi, comme dans toute action syndicale, la doctrine sociale qui anime la Commission d'orientation professionnelle est importante. Les principes chrétiens de nos syndicats nous obligent à nous inquiéter des conditions morales dans lesquelles sont placés les apprentis, à suivre les débutants, à les encourager, à leur procurer les cours techniques auxquels ils sont assujettis. Apportons donc le plus grand soin à bien organiser l'orientation professionnelle. Elle doit devenir un des services les plus importants et des plus utiles de nos syndicats. C'est un moyen efficace d'exercer notre action professionnelle, morale et sociale, un grand moyen d'apostolat du bien.

J. GRAFF.

Union Régionale
des
Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest
Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

Convocations

Bureau de l'U. R. — Réunion ordinaire le 1^{er} mercredi, 4 février, à 19 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Commission de rédaction du journal. — Réunion le 2^e mercredi, 11 février, à 19 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

Mademoiselle Elisabeth GOUPILLE

Tous ceux qui connaissaient Mlle El. Goupille, vice-présidente de l'Union régionale, apprendront avec regret sa démission.

A la mort de son père, survenue il y a trois ans environ, Mlle El. Goupille avait dû, à la suite de fatigues, prendre un repos de plusieurs mois. Après quatre mois, elle reprenait son poste à son Syndicat et au Conseil de l'U. R., mais la fatigue est revenue et l'année dernière elle dû s'arrêter à nouveau et prendre un repos complet. Depuis elle n'a pas repris ses fonctions à l'U. R. et vient d'adresser sa démission.

Tous ceux qui ont été à même de connaître le dévouement apporté par Mlle El. Goupille dans les différents postes qu'elle a occupés, regretteront sa décision à laquelle nous sommes obligés de nous incliner en lui souhaitant cependant une santé meilleure.

Gustave PRESSENSÉ,
président.

CONCOURS-ENQUÊTE

pour

L'ORGANISATION DE LA PROPAGANDE SYNDICALE CHRÉTIENNE

DEUXIEME AVIS

La Confédération Française des Travailleurs Chrétiens propose à ses adhérents et à ses amis un concours sur le sujet suivant : « Les meilleurs moyens pratiques de développer le syndicalisme chrétien dans votre région ou dans votre localité. »

Les travaux fournis tendront à un triple but : 1^o donner un objet d'activité d'une utilité générale aux militants syndicalistes; 2^o leur permettre de reconnaître le terrain qu'ils doivent travailler; 3^o faciliter le recrutement d'adhésions individuelles et la constitution de syndicats ou sections syndicales.

Les réponses pourront être individuelles ou émaner de collectivités : syndicats, cercles d'études, etc...; elles porteront une épigraphe ou devise répétée sur un pli cacheté joint et contenant le nom et l'adresse de l'auteur; celui-ci ne devra pas se faire connaître sous peine d'exclusion.

Les prix suivants seront attribués :

1^{er} prix : 1.000 francs.

2^e prix : 500 francs.

3^e au 7^e prix : Une heure session confédérale 1925.

8^e au 20^e prix : Un volume.

Les concurrents devront s'inspirer de ces trois idées principales :

1^o. — Il existe en France une organisation syndicale chrétienne, la C. F. T. C., basée sur des syndicats autonomes reliés entre eux par des Unions régionales interprofessionnelles et par des Fédérations nationales de métier;

2^o. — Cette organisation est assez souple pour pouvoir s'appliquer dans toute localité où il existe un minimum d'activité économique;

3^o. — Elle n'aura chance cependant de s'y développer que si elle trouve dans les groupements catholiques déjà établis des travailleurs convaincus et dévoués assez formés au point de vue social pour s'intéresser à une initiative syndicale chrétienne.

Les concurrents indiqueront :

— Quelles sont, dans la région ou la localité, les professions qui renferment un nombre appréciable d'ouvriers ou d'employés, en donnant, autant que possible, des renseignements caractéristiques sur les industries ou commerces et une statistique aussi précise que possible des travailleurs qui s'y trouvent employés; il serait intéressant de savoir quelle est la mentalité au point de vue religieux de ces travailleurs;

— Quelle est la situation du syndicalisme ouvrier : organisations adhérentes à la C. G. T. ou à la C. G. T. U., syndicats neutres ou indépendants;

— Quel est l'état d'esprit à l'égard de l'organisation syndicale dans les milieux ouvriers et patronaux, dans les œuvres catholiques, etc...

— Quels sont les groupements d'adultes ou de jeunesse renfermant des apprentis ou des travailleurs de l'industrie, du commerce, des banques et administrations privées et des chemins de fer, qui pourraient accueillir favorablement la propagande syndicale chrétienne; il y aurait lieu de distinguer les œuvres générales : confréries, cercles, patronages, et les groupements plus restreints : tiers-ordre, cercles d'études, groupes d'A. C. J. F...

Ce concours s'adresse aussi bien aux œuvres et personnalités féminines qu'aux œuvres et personnalités masculines.

Les réponses devront être adressées au

AU BON RESSEMELAGE

Place Sainte-Croix, NANTES

RIEN que de Solides Réparations

Livraison sous 2 jours

Le Magasin est ouvert en permanence de 7 h. 1/2 à 19 h.

REMISE 5% AUX SYNDIQUÉS

Secrétariat Confédéral avant le 28 Février 1925.

Nous insistons d'une façon toute particulière pour que l'on réponde en grand nombre au désir de la C. F. T. C.

Des réponses reçues il pourra en sortir des renseignements précieux qui permettront de préparer un programme de propagande qui devra donner des résultats importants.

Pour tous ceux qui désireraient avoir quelques renseignements sur l'envoi du concours, écrire à l'Union régionale des Syndicats des Travailleurs Chrétiens de l'Ouest, 6, rue de Bel-Air, à Nantes, qui répondra ou transmettra à la C. F. T. C.

PROPAGANDE SYNDICALE

Les samedi soir 24 et dimanche 25 janvier, Gustave Pressensé, président de l'U. R., a fait une tournée de propagande dans la région de Saint-Nazaire, où Guillemot, président du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire, était passé il y a deux mois.

Saint-Nazaire. — Samedi 24, à 20 h. 30, causerie à la suite de laquelle eut lieu la fondation officielle et l'affiliation à l'U. R. d'un Syndicat d'ouvriers. La fondation d'un deuxième Syndicat d'ouvriers, cette fois des métallurgistes, est aussi en formation, ce qui portera à cinq le nombre des Syndicats de Saint-Nazaire.

Méan. — Dimanche matin, 25, à 9 heures, conférence-causerie très intéressante, à la suite de laquelle quatre sections des Syndicats de Saint-Nazaire furent définitivement fondées.

Trignac. — Dimanche 25, à 13 h. 30 et à 15 heures, conférences-causeries, auxquelles tous les ouvriers et employés présents ont prêté beaucoup d'attention. Après des questions posées et des échanges de vue, deux Syndicats furent fondés, l'un d'ouvriers, l'autre d'employés, et l'affiliation à l'U. R. demandée. Un troisième Syndicat, cette fois de dames, s'organise.

Bonne et réconfortante tournée de propagande que celle-là, où l'on a été à même de voir l'empressement des ouvriers et employés conscients vouloir s'inscrire aux Syndicats chrétiens, alors qu'autour d'eux ils ne trouvent que socialistes et communistes.

L'élan n'est pas terminé, car des paroisses environnantes on nous demande d'aller fonder, soit des Syndicats, soit des sections de Syndicats. Nous en reparlerons.

Union Nantaise

DES

Syndicats de Travailleurs Chrétiens

6, rue de Bel-Air

Permanence

La permanence est assurée tous les jours au siège, 6, rue de Bel-Air : Le matin, de 8 à 9 heures, et de 11 h. 30 à 14 heures; le soir, de 17 à 18 h. 30.

Chaque soir, de 19 heures à 20 heures, tous renseignements sont fournis par les membres des bureaux des Syndicats.

10 % aux Syndiqués

(sauf sur articles Tennis)

NANTES-SPORTS

10, rue de l'Écluse, 10

Pour vos Achats

Vins de Table - Vins fins et Liqueurs
ADRESSEZ-VOUS A LA MAISON

THÉOPHILE GUILLON

où vous trouverez le plus grand choix
DEMANDEZ et aux meilleures conditions

La "FINE-BRETAGNE"

La meilleure des Eaux-de-Vie de Vin

Téléphone 8.97

Pour les Syndiqués, remettre les Commandes, 6, rue de Bel-Air

GRANDE PHARMACIE DE PARIS

Place Royale - NANTES - Rue d'Orléans

Prix les plus réduits - Produits les plus purs

Réduction 5 %, sur présentation de leur carte, à tous les Membres des Syndicats de l'Union
SPÉCIALITÉS ET EAUX MINÉRALES EXCEPTÉES

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES
15, rue du Calvaire

TOUS LES TISSUS

NANTES
15, rue du Calvaire

La plus importante organisation française spécialisée dans le tissu

MAISONS DE VENTE A PARIS (place Saint-Philippe-du-Roule) ET DANS LES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE

CONFÉRENCE de Gustave PRESSENSÉ

Mercredi soir, au siège de l'Union Régionale des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest, rue de Bel-Air, le dévoué président de cette association, M. Pressensé, a donné une conférence sur le « Syndicalisme chrétien ».

Une nombreuse assistance avait répondu à son appel. M. Gustave Pressensé avait divisé sa conférence en quatre points principaux : 1° Qu'entend-on par Syndicat chrétien ? ; 2° Pourquoi faut-il se syndiquer ? ; 3° Avantages et action professionnelle des Syndicats, et 4° Organisation de la C.F.T.C.

On entend par Syndicat une union de travailleurs qui, dans un rapprochement plus intime, cherchent à s'entraider moralement et financièrement et apportent à l'étude et à la défense des intérêts généraux de leur profession, le concours de leur savoir, de leur force et de leur dévouement.

Se syndiquer est un droit, une nécessité et un devoir : « Væ soli ! », dit l'Evangile : « Malheur à l'homme seul ! ». Insensé serait celui qui se croirait de taille à défendre seul sa vie, sa liberté, ses intérêts, ses droits et ceux de sa famille. Les plus forts, les plus intelligents, les plus instruits, doivent aider le plus faibles, guider, éclairer, former les moins doués, les moins habiles. Ceux qui sont parvenus à de bonnes situations doivent penser à ceux qui végètent en des postes inférieurs.

Les avantages des Syndicats sont multiples : 1. Le placement ; 2. La défense des intérêts professionnels : loi de huit heures, semaine anglaise, justes salaires ; 3. La caisse de défense professionnelle ; 4. La caisse de chômage ; 5. Les cours professionnels ; 6. La Société de Secours mutuels syndicale et familiale ; 7. La Coopération : service d'achats en commun ; 8. Le journal mensuel.

Le premier Syndicat chrétien fut fondé à Paris chez les Frères de Saint Jean-Baptiste de la Salle, rue des Petits-Carreaux, en 1887.

La fondation de la C.F.T.C. date du 1^{er} novembre 1919; elle comprend 14 Unions régionales, 9 Fédérations de métiers, 519 Syndicats, 221 groupements professionnels en Alsace et en Lorraine, et compte actuellement 130.000 membres pour 76 départements.

L'Union Régionale de l'Ouest comprend cinq départements et possède sept Syndicats à Nantes, trois à Angers, deux à Saumur, trois à Saint-Nazaire, un à Indret, deux à Cholet, deux à La Roche-sur-Yon, trois à Poitiers, et quelques autres en formation à Trignac, à Méan et à Saint-Nazaire.

A Nantes, peut-être verrons-nous bientôt un Syndicat des Gens de maison, des Ouvriers du Bâtiment.

M. Gustave Pressensé termina son intéressante causerie par une pressante invitation à tous ceux qui le peuvent à se syndiquer et à inviter leurs amis à le faire. De ce rapprochement plus intime des hommes, il résultera une entente et une entr'aide précieuses et bienfaisantes à tous les points de vue.

De chaleureux bravos prouvèrent à l'orateur l'intérêt que chacun avait pris à l'écouter, et en même temps la sympathie que l'on a pour lui, dont le zèle et la charité infatigables n'ont d'égale que la modestie.

R. W.

La prochaine conférence sera faite le 18 février, à 20 h. 15, salle du Syndicat, 6, rue de Bel-Air, par M. le docteur Le Meignen, et aura pour sujet l'Actionnariat syndical.

Que l'on y vienne nombreux, c'est un sujet intéressant tous les syndiqués.

Société de Secours Mutuels

DE L'UNION DES SYNDICATS
DE TRAVAILLEURS CHRETIENS
DE LA LOIRE-INFERIEURE
6, rue de Bel-Air, Nantes

Réunion de Bureau le mardi 3 février, à 20 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

Cotisations

Versement des cotisations les 1^{er} et 2^e dimanches 1^{er} et 8 février 1925, de 9 h. 30 à 10 h. 30.

La Matinée du 18 Janvier

La matinée récréative donnée salle Colbert, le dimanche 18 janvier, par la Société de Secours mutuels des Travailleurs chrétiens, avec le concours de Mme Francine Vasse et de sa compagnie, a obtenu un succès complet.

L'affiche « La Marseillaise de Charley » avait attiré le public des grands jours et la salle était tellement remplie qu'il fut nécessaire d'ajouter des banquettes, c'est dire à quel point fut entendu l'appel de la Société organisatrice et nous pouvons affirmer que les spectateurs ne regretteront pas les quelques heures qu'ils eurent à suivre le jeu des excellents artistes qui interprétaient cette pièce si amusante.

Du reste les applaudissements dont furent salués les acteurs ont dû leur prouver combien le public était enthousiasmé de leur tenue en scène. Pas une faute, qui pourrait en trouver dans la compagnie de Mme Vasse ? un entrain endiablé, des réparties spirituelles et à-propos, une exécution pleine de naturel, en un mot un jeu complet et parfait.

Au début du second acte, le dévoué président de la Société, M. Duhamel, remercia les personnalités qui avaient bien voulu assister à cette petite fête. Il adressa l'expression de sa reconnaissance et de ses remerciements à MM. de la Tullaye et Ducos, conseillers municipaux, dont il fait ressortir l'œuvre bienfaisante pour la Mutualité au sein du Conseil municipal ; à M. Basit, président de l'Union départementale des Sociétés de secours mutuels de la Loire-Inférieure, dont il se plut à reconnaître le dévouement inépuisable ; au très Cher Frère Camille, sûr appui de toutes les œuvres sociales ; à M. Antoine, le secrétaire de l'Amicale des Présidents de Sociétés de Secours mutuels, qui avait bien voulu être l'interprète de son président, M. Chabirand, empêché ; à M. Pressensé, le président de l'Union régionale de l'Ouest des Syndicats des Travailleurs chrétiens, dont l'œuvre d'apaisement touche tous les éléments de la production ; à Mme Francine Vasse et à sa compagnie, dont le nom à l'affiche est un succès assuré ; à tous les organisateurs de la fête, etc.

Puis, en quelques mots, il exposa ce qu'était la Société de Secours mutuels des Travailleurs chrétiens : une Société de Mutualité familiale où les syndiqués peuvent faire inscrire leur femme et leurs enfants, moyennant un versement mensuel modique, et touchent une indemnité journalière en cas de maladie de l'un d'eux. Notre but a été, dit-il, non pas de nous restreindre à une classe de travailleurs, mais au contraire de nous étendre à leur famille.

Il annonce que cette matinée est donnée surtout en vue d'alimenter les caisses Maternité et Allaitement, faisant ressortir qu'il y a tant de charges dans une Société de Secours mutuels qu'on se voit obligé d'agir suivant l'intérêt général et non suivant les impulsions de son cœur.

Pourtant, ajoute-t-il, pour ces deux services, il est humainement impossible de se tenir à l'application de la règle et pour les augmenter, en dehors des cotisations régulières, il s'adresse à la générosité des spectateurs.

Puis, en termes émus, il nous peint la tendresse dont nous devons entourer les tout petits qui ne poussent bien qu'enveloppés de la tendresse maternelle et pour la jeune maman il nous demande de lui procurer le moyen d'ajouter un peu de joie à la joie magnifique de sa chair.

Pour celles qui sacrifient leur plaisir au devoir de l'allaitement maternel, il nous demande notre reconnaissance et notre aide. Il fait appel à la bonté agissante pour égayer les foyers froids, pour donner tout le nécessaire aux petits bébés qui n'ont pas tout ce qu'il leur faudrait et pour permettre aux petites mamans de se soigner comme le comporte leur état de santé.

Pour tous renseignements et inscriptions, soit comme membre honoraire, soit comme membre participant, s'adresser 6, rue de Bel-Air, à Nantes.

SERVICE D'ACHATS EN COMMUN

Le service d'achats est ouvert les mardis et jeudis, de 14 heures à 19 h. 30 ; mercredis et vendredis, de 18 h. 30 à 19 h. 30 ; le samedi matin, de 8 h. 30 à 11 heures ; le soir, de 14 h. à 19 heures.

La Maison Familiale

Société d'Habitations à Bon marché, réunie à l'Union régionale des Syndicats de Travailleurs chrétiens. Siège social : 6, rue de Bel-Air, Nantes.

Permanence par le secrétaire tous les jours, de 16 à 19 heures.

Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie

Siège, 6, rue de Bel-Air, Nantes

Convocation

La réunion mensuelle du Conseil syndical aura lieu le vendredi 13 février, à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air.

Assemblée générale (Convocation)

Le Conseil syndical prie tous les camarades de vouloir bien assister à l'assemblée générale d'hiver qui aura lieu le troisième dimanche, 15 février, à 9 h. 30, au siège du Syndicat, 6, rue de Bel-Air.

Au cours de cette assemblée auront lieu les élections pour le renouvellement d'un tiers du Conseil.

Des convocations seront adressées à chacun des membres avec l'ordre du jour.

A l'issue de l'assemblée, c'est-à-dire à 10 h. 30, nous ferons une réunion intersyndicale et recevrons nos camarades ouvriers (métallurgistes, ameublement, cheminots, du Livre), et à tous nous ferons des communications importantes concernant notre mouvement syndical.

Nous espérons que tous les syndiqués employés sauront se rendre libres ce jour-là pour assister à cette importante assemblée générale et tiendront à prouver par leur présence, à leurs camarades ouvriers, l'esprit d'union, d'entente et de camaraderie qui les anime, si nécessaire aujourd'hui à tous les travailleurs, à quelque profession qu'ils appartiennent, pour la défense de leurs intérêts professionnels.

Donc tous à la réunion, sans aucune exception.

Permanences

Les permanences suivantes sont assurées tous les lundis et vendredis, de 19 h. à 20 h., au siège, 6, rue de Bel-Air :

Recrutement : Par M. Foulon, secrétaire ;

Placement : Par M. Gustave Pressensé, président ;

Cotisation et Coopération : Par M. Buerne, trésorier.

Famille Syndicale

NAISSANCES

Depuis notre dernier numéro nous avons enregistré deux naissances. C'est tout d'abord Claude Oger, né le 28 décembre, fils de notre camarade Marcel Oger, membre du Conseil syndical ; puis Louis Beillevaire, né le 16 janvier 1925, fils de notre camarade Alphonse Beillevaire, de Sainte-Pazanne.

A ces deux camarades nos sincères félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé aux mamans et aux bébés.

Syndicat des Cheminots

Convocation

Tous les camarades cheminots syndiqués sont priés de vouloir bien assister à la réunion intersyndicale (hommes seuls) qui se tiendra, 6, rue de Bel-Air, Salle des Fêtes des Syndicats, à 10 h. 30, à l'issue de l'assemblée générale du Syndicat des employés. Nous comptons sur la présence de tous.

Toutes Applications de l'Electricité

ANCIENNE MAISON MAILLARD
Armand TOUVERON

SUCCESEUR

15, Rue des Arts (actuellement rue Jean-Jaures)

→ Téléphone 25.90 ←

Lumière - Force - Sonnerie - Téléphone

Grand choix de Lustrerie

Remise 5 0/0 aux membres des Syndicats sur présentation de leur Carte.

Chaussures Charles Tessier

RÉTHORÉ-TESSIER, Propriétaire

5, Rue de Feltre (face au Marché)

Maison de Confiance
LA PLUS ANCIENNE DE L'OUEST

NANTES

Remise aux Membres du Syndicat Chrétien

Syndicat des Menuisiers et de l'Ameublement

Siège : 6, rue de Bel-Air

Convocation

Tous les membres du Syndicat, participants et aspirants, sont convoqués à une réunion intersyndicale des employés hommes, ameublement, métallurgistes, cheminots, du Livre, qui se tiendra le troisième dimanche, 15 février, à la suite de l'assemblée générale des employés, c'est-à-dire à 10 h. 30.

Nous comptons sur la présence de tous pour que cette réunion soit imposante, marque l'entente qui doit exister entre tous les travailleurs et au cours de laquelle des communications importantes seront faites.

Réunion dans la salle habituelle des assemblées, où l'on percevra les cotisations, puis se rendre en groupe à la réunion intersyndicale.

Assemblée générale

du 18 Janvier 1925

La séance est ouverte à 10 heures, par M. Thomaré, président, M. G. Pressensé, président de l'U. R., est présent au bureau.

M. Thomaré souhaite la bienvenue aux nouveaux syndiqués et il espère que lorsqu'ils auront entendu le rapport moral des travaux de l'année, dont il va faire la lecture, ils comprendront l'utilité du Syndicat.

Ne pouvant donner ce très intéressant rapport cette fois, le prochain « Messenger » le donnera en entier.

Lecture de la situation financière est ensuite donnée et approuvée, puis M. Pressensé nous explique le fonctionnement de la Caisse de Défense professionnelle et l'intérêt qu'il y aurait pour le Syndicat d'y adhérer ; il demande vote, et à l'unanimité le vote est favorable à l'adhésion à la dite Caisse.

Les cotisations n'étant plus suffisantes pour subvenir aux dépenses, l'augmentation à 12 francs par an est votée.

Enfin l'élection maintient l'ancien bureau dans ses fonctions, seul le secrétaire-adjoint est remplacé par M. Couprie.

La séance est levée à 11 h. 30.

Le Secrétaire.

Syndicat de la Métallurgie et parties similaires

Siège : 6, rue de Bel-Air

Convocation

La réunion de février est fixée au troisième dimanche, 15 février, à 10 heures, au siège, 6, rue de Bel-Air.

A la suite de cette réunion, une deuxième réunion intersyndicale aura lieu à 10 h. 30, Salle des Fêtes, avec le Syndicat des employés et les autres Syndicats d'hommes.

Nous comptons sur la présence de tous à cette importante réunion qui devra prouver l'entente qui doit exister entre les différents Syndicats d'hommes de l'U. R.

Cotisations

Les syndiqués en retard de leurs cotisations sont priés de vouloir bien profiter de la réunion de février pour se mettre à jour.

A nos soldats

Nous rappelons aux syndiqués qui sont partis au régiment en novembre de faire connaître leur adresse afin que nous puissions leur adresser le journal.

CHAUSSURES LEGENDRE

20, Rue Contrescarpe - NANTES

Le plus grand Choix
La meilleure Qualité
Luxe et Classique

REMISE A MM. LES MEMBRES DU SYNDICAT CHRÉTIEN

Section des Dames

**Syndicat
des Dames employées
du Commerce et de l'Industrie**

18, rue Talensac. Téléphone : 19.55

Convocation

Le 8 février, à 8 h. 3/4 très précis, cercle d'études sur « Le Journal et la Famille ».
A 10 heures, réunion des membres du Conseil.

VIE SYNDICALE

Il faut à notre Syndicat, pour qu'il vive vraiment et progresse toujours, une élite convaincue, forte, ardente.

Et pourquoi cette nécessité ? Instruisons-nous des procédés mêmes de ceux dont nous réproprions les fausses doctrines : Les socialistes nous montrent la puissance de l'élite. Chez eux, le petit nombre conduit tout le troupeau ; la masse suit sans savoir où elle va. N'en est-il pas ainsi de tout groupement ?

Les âmes sont languissantes et inertes lorsqu'elles manquent d'entraîneurs. Sachons que nos actes ont toujours leur répercussion sur d'autres ; que l'exemple, bon et mauvais, est une force. Or la multitude se gouverne par des exemples plus que par des lois....., par des influences plus que par des sanctions.

Il y a parfois chez l'ouvrier, chez le pauvre, chez l'ignorant, des fautes qui ne lui sont guère imputables. Elles sont les conséquences logiques de défaillances chez ceux qui auraient dû être guides et lumière et qui ont trahi le devoir imposé à l'élite.

Actuellement, ce qui est effrayant chez nous, ce n'est pas la malice des méchants, c'est plutôt l'atomie et la médiocrité des bons. Oh ! nous visons tous à être des bons. Alors, emplissons nos âmes de vie intérieure, fortifions nos convictions et, ensuite, rayonnons !... Chaque syndiquée, chaque chrétienne doit être une lumière.

Beaucoup de jeunes n'ont jamais donné un instant à la méditation de ces pensées sur lesquelles pourtant leur vie sera jugée. Ne pensant rien de grand, leur volonté ne sera pas stimulée, elle n'agit pas. Ne faisons pas comme eux. Voyons le bien à faire dans le champ immense et faisons-le.....

Assemblée générale

Le rapport présenté à l'assemblée générale sur la vie syndicale pendant l'année qui vient de s'écouler sera publié dans le prochain *Messageur*.

Cercle d'études

Le 11 janvier, l'étude a été faite par Mlle Guillon. L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro le résumé de cette intéressante étude sur « Le Livre et la Famille ».

Fêtes

Le Syndicat a célébré le 25 janvier, avec la solennité accoutumée, la fête de Sainte Geneviève, sa patronne. Nous sommes au regret de remettre au mois prochain le compte rendu de cette fête familiale, charmante et en tous points très réussie.

Action professionnelle

Une syndiquée ayant eu, sans aucun préavis, la notification de quitter son emploi dans trois jours, est venue demander conseil au bureau syndical.

Par son intervention, elle a obtenu le paiement du mois qui lui était dû.

CRÉDIT NANTAIS

ANC^{TE} M^{RS} JULES ROUSSELOT & C^{IE}
Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de Francs
Rue Lafayette, 18 - NANTES

TÉLÉPHONE : 5.07 - 16.56 - 21.50

SUCCURSALES : QUIMPER, BREST, LORIENT

BUREAUX :
CARHAIX, CHATEAULIN, CONCARNEAU, DOUARNENEZ,
PONT-L'ABBÉ, QUIMPERLÉ, SAINT-POL-DE-LÉON

Compte Postal : NANTES N° 200 - Adr. Télégr. : CRÉDINANTAIS NANTES
Registre du Commerce : NANTES n° 129 B

Le Crédit Nantais fait toutes les Opérations de Banque

Nécrologie

Nous recommandons aux prières de nos syndiquées Mlle Philomène Lemelle, du Syndicat de la chaussure, décédée en janvier.

Nous assurons la famille de notre grande sympathie et lui offrons nos sincères condoléances.

Mlles Yvonne Emeriau et Isabelle Tendron ont été éprouvées par la perte de leurs grand-mères. Nous les prions d'agréer nos vives condoléances.

Mlles Skoczinska viennent d'avoir la douleur de perdre leur tante, Mlle Cardin. Interprète des syndiquées, le « *Messageur* » leur exprime leur sympathie en cette circonstance, et les assure de leurs sincères condoléances et de leurs prières.

Syndicat de l'Aiguille

Section de l'Habillement

La vente de charité que nous faisons chaque année, et qui aura lieu le 22 mars, Salle des Syndicats, 6, rue de Bel-Air, a pour but « Le Soutien mutuel » : venir en aide à nos malades, favoriser les mères à la naissance d'un bébé, améliorer le sort de nos vieillards et de nos infirmes en leur donnant quelques douceurs.

Aussi sommes-nous persuadées, en nous rappelant la générosité de nos bienfaiteurs des années précédentes, que nous aurons la joie de voir notre grande Salle des Syndicats trop petite pour contenir nos aimables visiteurs, qui aiment faire preuve de parfaits chrétiens en soutenant notre œuvre des ouvrières de l'habillement.

Nous remercions d'avance les âmes généreuses qui contribuent ou qui désireraient contribuer, soit par des lots, billets de tombola, cadeaux de toutes sortes, à augmenter la valeur de notre vente.

La Secrétaire.

Cotisations

Nous demandons à nos syndiquées la plus grande ponctualité dans les versements de leur cotisation dès le début de l'année, soit chez Mlle Rousseau, trésorière, Banque de France, rue Lafayette, ou à la permanence, 6, rue de Bel-Air, tous les premiers dimanches de chaque mois, de 9 heures à 11 heures, par Mlle Favre.

SAINT-NAZAIRE

Union des Syndicats Féminins

DE SAINT-NAZAIRE

Siège : 25, place Marceau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

18 Janvier 1925

La séance est ouverte par la prière.

Nous avons la joie de constater qu'un grand nombre de syndiquées avaient répondu à notre appel ; rarement nous avions eu le bonheur d'avoir un aussi nombreux auditoire.

La présidente lit le rapport de l'année 1924, qui sera publié dans un prochain numéro.

M. le Curé de Saint-Gohard, qui est présent, est heureux de voir que le Syndicat s'est accru dans de belles proportions : 40 employées, 10 ouvrières ; il remercie

H. LANGLOIS

Fabricant - Bijoutier - Joaillier

19, Rue de la Marne - NANTES
HORLOGERIE - ORFÈVRE

REMISE 10% AUX MEMBRES DU SYNDICAT

LIBRAIRIE-PAPETERIE

Impressions en tous Genres

M. GOUTHIERRE

Place Saint-Clair - NANTES

Remise 5% aux Syndiqués - Polygraphie M.R.G. - Circulaires

Dieu qui permet à cette œuvre de prospérer et il nous encourage à faire mieux encore. « La bouche parle de l'abondance du cœur ». Eh bien ! vous qui aimez votre Syndicat, parlez-en autour de vous, faites-le aimer et amenez des adhérentes. En agissant ainsi vous ferez une bonne œuvre, puisque le but du Syndicat est d'améliorer le sort des travailleuses, de former une élite qui sème autour d'elle les bons exemples.

Au Syndicat vous apprendrez à vous aimer, vous vous perfectionnerez. On va créer un cours de couture, venez-y ; c'est si utile de pouvoir faire soi-même bien des choses, de savoir embellir son intérieur et le faire ainsi aimer de ceux qui sont avec vous.

M. le Curé agrément sa causerie de petites histoires qui prouvent que : **vouloir, c'est pouvoir** ; il félicite la présidente et nous souhaite pour l'année prochaine d'être non plus 100, mais 200, 300. Multipliez-vous...

On procède ensuite aux élections.

Sont proposées et élues : Mlles Gérard et Legoff, de Saint-Nazaire ; Mlles Freddouillard et Briand, de Méan.

Mlle Raboteau annonce, pour le 2 février, une messe en l'honneur de notre patronne, Sainte Geneviève.

Après la prière, la séance est levée.

L'Union Régionale du Nord

Bref historique. — L'origine du mouvement syndical chrétien dans le Nord de la France remonte à plus de trente ans. C'est en 1892, en effet, c'est-à-dire au lendemain de la promulgation de l'immortelle Encyclique de Léon XIII sur la **condition des ouvriers**, que furent créés, à Lille et à Roubaix-Tourcoing, les premiers syndicats ouvriers de Textile et de la Métallurgie. Le mouvement se développa grâce aux cercles d'études et au journal le « *Peuple* », vaillamment dirigé par Fernand Leclercq, l'apôtre de l'idée syndicale chrétienne. Pendant une quinzaine d'années il eut une vie assez active, mais l'opposition des uns, l'incompréhension des autres, empêchèrent ce mouvement de connaître le plein succès et, à la veille de la guerre, il ne restait plus que quelques syndicats agissants à Armentières, Halluin, Lille, Hellemmes, Marquén-Barœul, Linselles, etc...

Une Fédération textile avait même été constituée qui groupa environ 3.500 travailleurs. D'autre part, les régions de Fourmies et de Caudry, grâce à l'impulsion de Charles Bertrand et de son journal, avaient quelques groupements qui manifestaient une certaine activité.

La guerre vint disperser toutes les organisations et ce n'est qu'en 1919 qu'un nouveau syndical à Roubaix-Tourcoing, à Lille, à Halluin, etc., se produisit.

En février 1920, le « *Nord Social* » petit format et paraissant mensuellement, était créé pour servir de lien entre les syndicats existants.

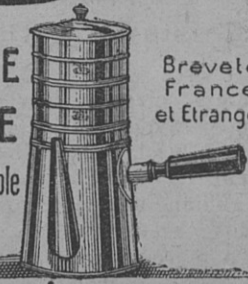
Constitution de l'Union Régionale. — Le 25 avril 1920, neuf syndicats importants jetaient les bases de l'Union Régionale du Nord, qui fut affiliée aussitôt à la C. F. T. C. Des Congrès importants eurent lieu chaque année, qui marquèrent chaque fois l'accroissement de l'U. R. Ce fut d'abord le

POUR VOTRE CAFÉ

servez vous du

Cof's

DOUBLE
FILTRE
Interchangeable



Breveté
France
et Etranger

25% D'ÉCONOMIE

POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE,
ÉCRIRE A M. PINARD & FILS, 2^{ME}, RUE RICHER - NANTES

R. C. Nantes 410 B

4 juillet 1920, l'inoubliable journée sociale de Roubaix, avec le concours de J. Zirnheld et du R. P. Rutten ; puis à Halluin, le 24 Avril 1921 ; à Tourcoing, le 30 avril 1922 ; à Lille, les 29 avril 1923 et 18 Mai 1924.

Commencée en 1920, avec neuf syndicats appartenant à l'arrondissement de Lille, l'Union Régionale s'étendit bientôt au département du Nord ; puis, en 1923, les Unions Départementales du Pas-de-Calais et de la Somme, ayant désiré former un groupement unique avec le Nord, il fut décidé, d'accord avec la C. F. T. C., que l'Union Régionale aurait désormais comme circonscription les 5 départements du Nord de la France : Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Ardennes. Le « *Nord Social* » qui était devenu bi-mensuel en 1922, adopta le type du journal grand format et devint ainsi l'organe officiel et qualifié du mouvement syndical chrétien dans toute la Région.

Au dernier recensement, l'U. R. comptait une cinquantaine d'organisations légalement constituées, dont 43 syndicats, 4 Unions locales, 2 Unions départementales.

Au début, trois propagandistes permanents assuraient le fonctionnement des syndicats. Actuellement, il y a huit permanents dont deux femmes, qui consacrent toute leur activité au mouvement syndical : trois (dont une femme) pour Roubaix-Tourcoing, deux (dont une femme) pour Lille, un pour Halluin, un pour l'Union départementale du Pas-de-Calais et un pour l'Union Régionale.

L'Union Régionale entretient d'excellentes relations avec le puissant syndicat textile d'Armentières et, d'autre part, un Comité d'action franco-belge a été créé, en Mai 1924, pour resserrer les liens entre les syndicats chrétiens des deux pays, ce qui fait que l'U. R. étend actuellement son influence sur quinze mille travailleurs syndiqués dans le textile, la métallurgie, les mines, les chemins de fer, le bâtiment, les employés, les professions féminines, etc...

Représentation professionnelle. — L'U. R. a dans le Nord deux de ses membres experts à la Commission du Coût de la vie, trois représentants au Comité d'études contre la cherté de la vie, trois élus à l'Office des pupilles de la Nation, un représentant dans les Offices départementaux de la Main-d'œuvre du Nord et du Pas-de-Calais, dix conseillers prud'hommes : un à Halluin, quatre à Arras, quatre à Calais, un à Amiens, une dizaine de représentants aux Comités d'expertise de salaires à Lille, Saint-Omer, six membres élus dans les Commissions locales professionnelles : un à Armentières, un à Douai, un à Calais, trois à Arras, enfin plusieurs délégués du personnel dans les Chemins de fer.

Charlemagne BROUTIN.

(A suivre).

Le Gérant : GUSTAVE PRESSENSÉ.

Maison LEGLAS-MAURICE

LEGLAS-MAURICE & JAMIN

SUCCESSEURS

Téléph. 4.81 - 9 & 11, Rue de Briord, NANTES - Téléph. 4.81

MEUBLES DE LUXE - MEUBLES A BON MARCHÉ - Rideaux - Literie - Tapis

Manufacture au Mont-Goguet